

Centre de services  
scolaire des  
Premières-Seigneuries

Québec 

# Rapport financier résumé

## 2019-2020

Conseil d'administration  
Le 12 janvier 2021

Service des ressources financières  
Octobre 2020

# RAPPORT FINANCIER RÉSUMÉ 2019-2020

## TABLE DES MATIÈRES

### SECTION I – ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Rapport de la direction	p. 1
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés	p. 2
État de la situation financière	p. 3
État des résultats	p. 4
État de l'excédent accumulé	p. 5
Calcul du déficit pour les fins d'appropriation de l'excédent accumulé	p. 6
État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)	p. 7
État des flux de trésorerie	p. 8
Notes complémentaires	p. 9 à 22

# SECTION I - ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

## TRAFICS 2019-2020

### RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

#### Rapport de la direction

---

Les états financiers du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 portant la signature électronique 5795349133, ont été établis par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui le régissent.

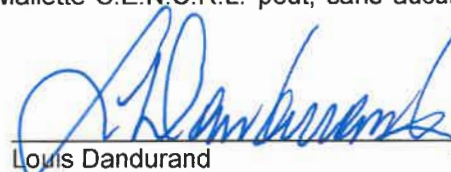
Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Mallette S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, auditeur indépendant nommés par la direction, a procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Mallette S.E.N.C.R.L. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie-Claude Asselin

Directrice générale



Louis Dandurand

Directeur du Service des ressources financières

Lieu :

Québec

Date : 16 octobre 2020 (le 2 novembre 2020 pour la note 14)

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

---

Aux membres du Conseil d'administration  
**Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries,**

### Opinion

Les états financiers résumés, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 30 juin 2020, et les états résumés des résultats, de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, sont tirés des états financiers audités du **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES** pour l'exercice terminé le 30 juin 2020.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des critères décrits à la note 2.

### États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

### États financiers audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 16 octobre 2020 (le 2 novembre 2020 pour la note 14).

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés sur la base des critères décrits à la note 2.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés.

 Mallette S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>

Malette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada

Le 16 octobre 2020 (le 2 novembre 2020 pour la note 14)

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A119429

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 30 JUIN 2020**

	<b>AU 30 JUIN 2020</b>	<b>AU 30 JUIN 2019</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (Découvert bancaire)	(2 763 741) \$	(1 284 245) \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	26 371 908 \$	34 429 758 \$
Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	141 301 \$	129 860 \$
Subvention à recevoir - Financement	46 050 996 \$	49 427 580 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 729 624 \$	2 026 936 \$
Débiteurs	5 156 549 \$	7 409 474 \$
Stocks destinés à la revente	5 211 \$	5 211 \$
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>76 691 848 \$</b>	<b>92 144 574 \$</b>
<b>PASSIFS</b>		
Emprunts temporaires (note 4)	2 600 000 \$	11 600 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer	39 248 358 \$	35 718 186 \$
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	5 683 506 \$	5 895 579 \$
Revenus perçus d'avance	1 966 219 \$	1 273 776 \$
Provision pour avantages sociaux (note 5)	16 935 235 \$	15 488 901 \$
Dettes à long terme à la charge de la Commission scolaire (note 6)	1 377 150 \$	1 706 889 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 7)	223 454 506 \$	217 569 720 \$
Autres passifs	520 163 \$	798 669 \$
<b>Total des passifs</b>	<b>291 785 137 \$</b>	<b>290 051 720 \$</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	<b>(215 093 289) \$</b>	<b>(197 907 146) \$</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 8)	235 391 461 \$	228 588 038 \$
Stocks de fournitures	715 901 \$	621 499 \$
Charges payées d'avance	551 173 \$	502 711 \$
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>236 658 535 \$</b>	<b>229 712 248 \$</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>21 565 246 \$</b>	<b>31 805 102 \$</b>

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES  
 ETAT DES RÉSULTATS  
 POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

	Budget 2020	Résultats réels 2020	Résultats réels 2019
<b>REVENUS</b>			
Subvention de fonctionnement du MEES	295 731 553 \$	291 298 799 \$	284 763 950 \$
Autres subventions et contributions	1 085 000 \$	1 061 798 \$	1 277 670 \$
Taxe scolaire	31 555 818 \$	31 891 753 \$	32 567 864 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 983 500 \$	3 233 352 \$	4 004 108 \$
Ventes de biens et services	37 350 275 \$	29 337 978 \$	38 066 458 \$
Revenus divers	606 000 \$	1 724 328 \$	2 119 677 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	332 411 \$	337 072 \$	333 229 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>369 644 557 \$</b>	<b>358 885 080 \$</b>	<b>363 132 956 \$</b>
<b>CHARGES</b>			
Activités d'enseignement et de formation	177 659 425 \$	182 260 087 \$	177 326 917 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	89 407 186 \$	85 176 619 \$	83 795 828 \$
Services d'appoint	45 628 840 \$	43 788 461 \$	44 102 900 \$
Activités administratives	13 049 629 \$	12 006 936 \$	12 334 669 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	33 406 320 \$	32 793 248 \$	32 655 167 \$
Activités connexes	10 535 228 \$	11 653 251 \$	11 580 420 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	229 012 \$	1 446 334 \$	393 013 \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(271 083) \$	- \$	189 282 \$
<b>Total des charges</b>	<b>369 644 557 \$</b>	<b>369 124 936 \$</b>	<b>362 378 196 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>- \$</b>	<b>(10 239 856) \$</b>	<b>754 760 \$</b>

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES  
 ETAT DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ  
 POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI</b>	<b>31 805 102 \$</b>	<b>31 050 342 \$</b>
Redressements affectant les exercices antérieurs	- \$	- \$
<b>Solde redressé</b>	<b>31 805 102 \$</b>	<b>31 050 342 \$</b>
Excédent (déficit) de l'exercice	(10 239 856) \$	754 760 \$
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>21 565 246 \$</b>	<b>31 805 102 \$</b>



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES  
 CALCUL DU DÉFICIT POUR LES FINS D'APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ  
 POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

	Budget 2020	Résultats réels 2020	Résultats réels 2019
<b><i>Calcul du déficit pour les fins de l'application de la règle d'appropriation de l'excédent accumulé</i></b>			
Déficit de l'exercice	- \$	(10 239 856) \$	- \$
plus: Déficit dû aux obligations découlant des conventions collectives	- \$	- \$	- \$
plus: Amortissement de la portion des immobilisations assumée par le gain sur disposition d'un autre actif	- \$	- \$	- \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Déficit pour les fins de l'application de la règle d'appropriation de l'excédent accumulé	- \$	(10 239 856) \$	- \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Excédent accumulé au 30 juin 2018 ajusté de l'action collective sur les frais exigés des parents	31 050 342 \$	31 050 342 \$	33 833 900 \$
moins: Valeur comptable nette des terrains au 30 juin 2018	8 985 635 \$	8 985 635 \$	8 975 775 \$
moins: Subvention à recevoir - Financement (avantages sociaux) au 30 juin 2018	9 839 894 \$	9 839 894 \$	9 839 894 \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Excédent accumulé au 30 juin 2019 net de la valeur comptable nette des terrains et de la subvention à recevoir - Financement (Avantages sociaux)	12 224 813 \$	12 224 813 \$	15 018 231 \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>% d'appropriation de l'excédent accumulé</b>	<b>15 %</b>	<b>15 %</b>	<b>15 %</b>
<b>Limite d'appropriation de l'excédent accumulé</b>	<b>(1 833 722) \$</b>	<b>(1 833 722) \$</b>	<b>(2 252 735) \$</b>
<b>Le déficit dépasse la limite d'appropriation de l'excédent accumulé de</b>	<b>- \$</b>	<b>(8 406 134) \$</b>	<b>- \$</b>

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES  
 ETAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)  
 POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

	Budget 2020	Résultats réels 2020	Résultats réels 2019
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		(197 907 146) \$	(194 920 821) \$
Redressements affectant les exercices antérieurs	- \$	- \$	- \$
<b>SOLDE REDRESSÉ</b>	- \$	<b>(197 907 146) \$</b>	<b>(194 920 821) \$</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	- \$	(10 239 856) \$	754 760 \$
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(27 042 378) \$	(22 123 364) \$	(18 960 442) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	15 320 370 \$	15 319 941 \$	15 069 122 \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(271 083) \$	- \$	189 282 \$
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	- \$	- \$	39 545 \$
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>(11 993 091) \$</b>	<b>(6 803 423) \$</b>	<b>(3 662 493) \$</b>
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	- \$	(142 864) \$	(78 592) \$
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	<b>(11 993 091) \$</b>	<b>(17 186 143) \$</b>	<b>(2 986 325) \$</b>
<b>DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(11 993 091) \$</b>	<b>(215 093 289) \$</b>	<b>(197 907 146) \$</b>

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES  
 ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
 POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

	2020	2019
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (déficit) de l'exercice	(10 239 856) \$	754 760 \$
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie</b>		
Créances douteuses	156 057 \$	(134 385) \$
Provision pour avantages sociaux futurs	1 446 334 \$	393 014 \$
Stocks et charges payées d'avance	(142 864) \$	(78 592) \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(337 072) \$	(333 229) \$
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	158 544 \$	170 640 \$
Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	15 319 941 \$	15 069 122 \$
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	- \$	189 282 \$
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	16 250 658 \$	2 742 273 \$
Autres éléments hors trésorerie	(18 317) \$	- \$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>22 593 425 \$</b>	<b>18 772 885 \$</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(20 469 425) \$	(20 910 692) \$
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	- \$	39 545 \$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>	<b>(20 469 425) \$</b>	<b>(20 871 147) \$</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	40 990 800 \$	36 390 065 \$
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(35 264 558) \$	(26 549 928) \$
Remboursement de dettes à la charge de la Commission scolaire	(329 738) \$	(324 889) \$
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	(9 000 000) \$	(6 900 000) \$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>(3 603 496) \$</b>	<b>2 615 248 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(1 479 496) \$</b>	<b>516 986 \$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	(1 284 245) \$	(1 801 231) \$
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(2 763 741) \$</b>	<b>(1 284 245) \$</b>

## **1. Statuts et nature des activités**

La commission scolaire a été constituée en vertu du décret 1014-97 de la Loi sur l'instruction publique du 13 août 1997. Cette appellation fût modifiée par centre de services scolaire le 15 juin 2020 à la suite de l'adoption de la loi modifiant principalement la loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire, mieux connue sous le nom de projet de loi 40. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3). Le centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

Le centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

## **2. Principales méthodes comptables**

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le centre de services scolaire utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

### **Estimations comptables**

La préparation des états financiers du centre de services scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs et la provision pour le régime rétrospectif de la CNESST. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

### **Actifs financiers**

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent : les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

#### Débiteurs

Les débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est imputée aux résultats du poste « Activités connexes ».

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Actifs financiers (suite)**

#### Stocks destinées à la revente

Les stocks destinés à la revente sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen.

#### Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention

Le fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention est comptabilisé au montant versé pour l'exercice par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour atteindre le montant de capital à payer à l'échéance.

### **Passifs**

#### Régimes de retraite

Les membres du personnel du centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations définies et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

#### Provision pour avantages sociaux

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés du centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est comptabilisée aux résultats.

#### Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Actifs non financiers (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utiles suivantes :

	<u>Période</u>
Aménagements de terrains et équipement spécialisé relié à l'éducation	10 ou 20 ans
Bâtiments acquis ou construits	20, 35, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	15, 25, 30 ou 40 ans
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Développement informatique	10 ans
Documents de bibliothèque	5 ans
Manuels pédagogiques, matériel roulant et développement informatique	5 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

Le coût des immobilisations corporelles détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations corporelles en cours de construction, de développement ou de mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations, et leur coût est imputé aux dépenses de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la politique d'intégration des actifs à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des contributions reportées, à l'exception des terrains où la contrepartie est comptabilisée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Actifs non financiers (suite)**

#### Immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur et la dépréciation est comptabilisée aux résultats du poste « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

#### Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

#### Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de la période pour des services dont le centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

### **Comptabilisation des revenus**

#### Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEQ sont comptabilisées dans l'exercice où le centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à se conformer aux dispositions des conventions collectives, les revenus de subventions versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont comptabilisées lorsque les subventions sont autorisées et que le centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est comptabilisé aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et comptabilisées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Comptabilisation des revenus (suite)

#### Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont comptabilisés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

#### Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

#### Charges

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

### Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

## 3. Flux de trésorerie

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Intérêts payés au cours de l'exercice	6 139 834 \$	6 180 772 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	247 295 \$	533 183 \$



**Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries**

**Notes complémentaires**

Au 30 juin 2020

**4. Emprunts temporaires**

Les emprunts temporaires et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. Les marges de crédit garanties par le MEQ portent intérêt au taux préférentiel, soit 2,45 % (3,95 % en 2019). Les acceptations bancaires portent intérêt au taux de 0,82 % (2,26 % en 2019). Le maximum des emprunts temporaires, autorisés par le MEQ au 30 juin 2020, se chiffre à 85 516 524 \$ (64 819 068 \$ en 2019).

**5. Provisions pour avantages sociaux**

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

					<u>2020</u>	<u>2019</u>
	<u>Congés de maladie</u>	<u>Vacances</u>	<u>Indemnités de départ</u>	<u>Assurance- traitement et autres congés sociaux</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	<b>3 593 799</b>	<b>10 773 478</b>	<b>169 289</b>	<b>952 335</b>	<b>15 488 901</b>	15 095 887
Variation de l'exercice	<u>(193 183)</u>	<u>793 761</u>	<u>29 514</u>	<u>816 242</u>	<u>1 446 334</u>	393 014
<b>Solde à la fin</b>	<u><b>3 400 616</b></u>	<u><b>11 567 239</b></u>	<u><b>198 803</b></u>	<u><b>1 768 577</b></u>	<u><b>16 935 235</b></u>	15 488 901

**6. Emprunts à long terme à la charge du centre de services scolaire**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Emprunts bancaires		
2,636 %, valeur nominale de 546 423 \$, échéant le 8 décembre 2026	<b>371 302 \$</b>	422 993 \$
2,636 %, valeur nominale de 897 155 \$, échéant le 8 décembre 2026	<b>609 629</b>	694 500
2,636 %, valeur nominale de 529 536 \$, échéant le 8 décembre 2026	<u><b>359 826</b></u>	<u>409 921</u>
	<u>1 340 757 \$</u>	<u>1 527 414 \$</u>

**Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries**

**Notes complémentaires**

Au 30 juin 2020

**6. Emprunts à long terme à la charge du centre de services scolaire (suite)**

Les montants des remboursements de capital à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Solde au début	Remboursements	Solde de fin
	\$	\$	\$
2021	1 340 757	191 636	1 149 121
2022	1 149 121	196 748	952 373
2023	952 373	201 997	750 376
2024	750 376	207 385	542 991
2025 et suivants	542 991	542 991	-
		<u>1 340 757</u>	

**7. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Emprunts sur billets</b>		
2,061 %, valeur nominale de 5 350 000 \$, échéant le 21 août 2019	<b>0</b>	1 714 000
2,463 %, valeur nominale de 30 630 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2019	<b>0</b>	19 668 000
1,234 %, valeur nominale de 1 974 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2020	<b>0</b>	658 000
4,317 %, valeur nominale de 552 237 \$, échéant le 28 avril 2021	<b>66 302</b>	129 860
1,743 %, valeur nominale de 2 484 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> mai 2022	<b>1 656 000</b>	2 484 000
0,774 %, valeur nominale de 1 431 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> mai 2023	<b>1 431 000</b>	0
3,115 %, valeur nominale de 28 500 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2023	<b>20 874 000</b>	22 145 000
3,058 %, valeur nominale de 24 494 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2024	<b>19 594 000</b>	20 574 000
1,993 %, valeur nominale de 24 738 000 \$, échéant le 13 octobre 2024	<b>20 328 000</b>	22 533 000
2,650 %, valeur nominale de 6 836 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2024	<b>5 687 000</b>	6 836 000
2,175 %, valeur nominale de 12 967 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2025	<b>7 451 000</b>	8 830 000
1,705 %, valeur nominale de 24 400 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2025	<b>20 028 000</b>	21 121 000
2,369 %, valeur nominale de 13 974 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2026	<b>11 772 000</b>	12 506 000
2,747 %, valeur nominale de 23 500 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2027	<b>20 680 000</b>	21 620 000
2,753 %, valeur nominale de 26 900 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2027	<b>24 748 000</b>	25 824 000
2,193 %, valeur nominale de 17 929 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2029	<b>17 929 000</b>	0
2,996 %, valeur nominale de 4 284 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2032	<b>3 980 000</b>	4 284 000
5,090 %, valeur nominale de 5 875 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2034	<b>3 525 000</b>	3 760 000
3,170 %, valeur nominale de 925 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2038	<b>833 000</b>	879 000
3,329 %, valeur nominale de 23 025 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> novembre 2043	<b>22 104 000</b>	23 025 000
2,428 %, valeur nominale de 21 850 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2044	<b>21 850 000</b>	0
	<b>224 536 302 \$</b>	218 590 860 \$

**Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries**  
**Notes complémentaires**  
 Au 30 juin 2020

**7. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (suite)**

	<b>224 536 302 \$</b>	218 590 860 \$
Moins les frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	<u>1 081 796</u>	<u>1 021 140</u>
	<u>223 454 506 \$</u>	<u>217 569 720 \$</u>

Les montants des remboursements de capital à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Solde au début	Remboursements	Remboursements provenant du fonds d'amortissement	Total des remboursements	Solde de fin
	\$	\$	\$	\$	\$
2021	224 536 302	16 409 302	-	16 409 302	208 127 000
2022	208 127 000	16 343 000	-	16 343 000	191 784 000
2023	191 784 000	15 515 000	-	15 515 000	176 269 000
2024	176 269 000	30 828 000	-	30 828 000	145 441 000
2025 et suivants	145 441 000	145 441 000	-	145 441 000	-
		<u>224 536 302</u>	<u>-</u>	<u>224 536 302</u>	

Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries  
Notes complémentaires  
Au 30 juin 2020

8. Immobilisations corporelles

2020	Coût				Amortissement accumulé				Valeur nette comptable au 30 juin 2020 (\$)
	Catégories d'immobilisations corporelles	Solde au 30 juin 2019 (\$)	Acquisitions (\$)	Dispositions et réductions de valeur (\$)	Solde au 30 juin 2020 (\$)	Solde au 30 juin 2019 (\$)	Amortissement de l'exercice (\$)	Dispositions et réductions de valeur (\$)	
Terrains	8 985 385	-	-	8 985 385	-	-	-	-	8 985 385
Aménagements de terrains	17 882 439	3 965 401	-	21 847 840	4 842 340	1 057 313	-	5 899 653	15 948 187
Bâtiments acquis ou construits	275 316 848	(-37 302)	-	275 279 546	187 484 122	3 277 595	-	190 761 717	84 517 829
Améliorations majeures aux bâtiments	115 013 434	10 877 585	-	125 891 019	20 111 457	3 846 829	-	23 958 286	101 932 733
Matériel et équipement	16 731 853	3 600 429	4 016 485	16 315 797	8 402 777	3 819 722	4 016 485	8 206 014	8 109 783
Équipement spécialisé relié à l'éducation	26 009 425	2 995 785	2 931 783	26 073 427	13 905 181	2 469 992	2 931 783	13 443 390	12 630 037
Documents de bibliothèque	4 427 376	572 626	352 984	4 647 018	2 038 931	438 340	352 984	2 124 287	2 522 731
Manuels pédagogiques	322 073	18 552	28 299	312 326	113 679	62 054	28 299	147 434	164 892
Matériel roulant	1 372 753	90 571	-	1 463 324	821 044	282 343	-	1 103 387	359 937
Réseaux de télécommunications	1 199 457	-	-	1 199 457	958 960	59 973	-	1 018 933	180 524
Développement informatique	21 689	39 717	-	61 406	16 203	5 780	-	21 983	39 423
<b>Total</b>	<b>467 282 732</b>	<b>22 123 364</b>	<b>7 329 551</b>	<b>482 076 545</b>	<b>238 694 694</b>	<b>15 319 941</b>	<b>7 329 551</b>	<b>246 685 084</b>	<b>235 391 461</b>

2019	Coût				Amortissement accumulé				Valeur nette comptable au 30 juin 2019 (\$)
	Catégories d'immobilisations corporelles	Solde au 30 juin 2018 (\$)	Acquisitions (\$)	Dispositions et réductions de valeur (\$)	Solde au 30 juin 2019 (\$)	Solde au 30 juin 2018 (\$)	Amortissement de l'exercice (\$)	Dispositions et réductions de valeur (\$)	
Terrains	8 985 635	-	250	8 985 385	-	-	-	-	8 985 385
Aménagements de terrains	14 712 235	3 170 204	-	17 882 439	3 922 012	920 328	-	4 842 340	13 040 099
Bâtiments acquis ou construits	274 331 192	1 550 841	565 185	275 316 848	184 689 010	3 303 190	508 078	187 484 122	87 832 726
Améliorations majeures aux bâtiments	107 198 670	7 871 760	56 996	115 013 434	16 556 719	3 565 102	10 364	20 111 457	94 901 977
Matériel et équipement	17 355 306	4 209 661	4 833 114	16 731 853	9 404 729	3 831 162	4 833 114	8 402 777	8 329 076
Équipement spécialisé relié à l'éducation	26 993 594	1 516 592	2 500 761	26 009 425	13 643 317	2 637 787	2 375 923	13 905 181	12 104 244
Documents de bibliothèque	4 158 841	504 575	236 040	4 427 376	1 856 148	418 823	236 040	2 038 931	2 388 445
Manuels pédagogiques	336 661	55 323	69 911	322 073	121 091	62 499	69 911	113 679	208 394
Matériel roulant	1 318 836	81 486	27 569	1 372 753	582 821	265 792	27 569	821 044	551 709
Réseaux de télécommunications	1 199 457	-	-	1 199 457	898 987	59 973	-	958 960	240 497
Développement informatique	21 689	-	-	21 689	11 737	4 466	-	16 203	5 486
<b>Total</b>	<b>456 612 116</b>	<b>18 960 442</b>	<b>8 289 826</b>	<b>467 282 732</b>	<b>231 686 571</b>	<b>15 069 122</b>	<b>8 060 999</b>	<b>238 694 694</b>	<b>228 588 038</b>

## **Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries**

### **Notes complémentaires**

Au 30 juin 2020

#### **8. Immobilisations corporelles (suite)**

Le total des immobilisations corporelles inclut :

- des immobilisations corporelles louées, en vertu de contrats de location-acquisition d'une valeur nette comptable de 36 394 \$ pour de l'équipement. Le montant d'amortissement lié à ces immobilisations corporelles s'élève à 143 081 \$;
- des immobilisations corporelles en cours de construction et de développement de 4 617 928 \$ (2 541 371 \$ en 2019), soit 14 189 \$ (0 \$ en 2019) pour des bâtiments, 464 901 \$ (319 158 \$ en 2019) pour des aménagements de terrains, 4 118 838 \$ (2 222 213 \$ en 2019) pour des améliorations et rénovations majeures et 20 000 \$ (0\$ en 2019) pour du développement informatique. Ces immobilisations corporelles ne sont pas amorties.

Au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2020, des immobilisations corporelles d'un montant de 18 317 \$ ont été soit acquises par donation ou pour une valeur symbolique, soit financées en partie ou en totalité par des contributions d'organisations externes au périmètre comptable.

Au 30 juin 2020, les charges à payer et frais courus afférents aux immobilisations corporelles s'élèvent à 3 334 504 \$ (1 698 883 \$ en 2019).

#### **9. Gestion des risques et instruments financiers**

##### **Politique de gestion des risques**

Le centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2020.

##### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit du centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs, excluant les taxes à la consommation, et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du centre de services scolaire représente l'exposition maximale du centre de services scolaire au risque de crédit.

## 9. Gestion des risques et instruments financiers (suite)

### Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente le solde chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Débiteurs</b>		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	2 021 833 \$	4 102 170 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	375 148	594 012
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	50 348	73 374
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	<u>2 170 354</u>	<u>1 754 083</u>
	4 617 683	6 523 639
<b>Provision pour créances douteuses</b>	<u>(358 569)</u>	<u>(202 512)</u>
<b>Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses</b>	<u>4 259 114 \$</u>	<u>6 321 127 \$</u>

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en ce qui concerne ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses emprunts à long terme. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du centre de services scolaire se détaillent comme suit :

<b>30 juin 2020</b>	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an à 3 ans</u>	<u>4 ans à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>Total</u>
Emprunts temporaires	2 600 000 \$	-\$	-\$	-\$	2 600 000\$
Créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source	26 540 297 \$	246 518\$	7 346\$	-\$	26 794 161\$
Dettes à long terme	16 600 938 \$	63 292 131\$	38 474 917\$	107 509 073 \$	225 877 059\$
Provision pour avantages sociaux	16 935 235 \$	-\$	-\$	-\$	16 935 235\$

## 9. Gestion des risques et instruments financiers (suite)

### Risque de liquidité (suite)

30 juin 2019	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an à 3 ans</u>	<u>4 ans à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>Total</u>
Emprunts temporaires	11 600 000 \$	- \$	- \$	- \$	11 600 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source	23 479 090 \$	430 519 \$	2 020 \$	- \$	23 911 629 \$
Dettes à long terme	35 451 216 \$	39 311 684 \$	20 028 303 \$	120 327 072 \$	220 118 275 \$
Provision pour avantages sociaux	15 488 901 \$	- \$	- \$	- \$	15 488 901 \$

Afin de réduire son risque de liquidité, le centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le centre de services scolaire est exposé uniquement au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

## Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

### Notes complémentaires

Au 30 juin 2020

#### 10. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses opérations, le centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme, dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- a) Un montant de 12 105 321 \$ pour des contrats de construction, de rénovations d'écoles et d'aménagements de terrains à être réalisés au cours du prochain exercice ;
- b) Un montant de 15 468 953 \$ pour des contrats d'entretien ménager, de location de conteneurs à déchets, de déneigement, d'entretien de pelouse, d'alarme intrusion, de sécurité incendie et de téléphonie échéant le ou avant le 30 juin 2023. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

<u>2020-2021</u>	<u>2021-2022</u>	<u>2022-2023</u>
5 146 962 \$	5 133 323 \$	5 188 668 \$

- c) Un montant de 526 286 \$ pour des contrats de location de photocopieurs, lesquels viennent à échéance le ou avant le 30 juin 2025. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

<u>2020-2021</u>	<u>2021-2022</u>	<u>2022-2023</u>	<u>2023-2024</u>	<u>2024-2025</u>
220 678 \$	166 754 \$	61 348 \$	50 362 \$	27 144 \$

- d) Un montant de 28 748 884 \$ pour des contrats de transport scolaire échéant le 30 juin 2022 pour les véhicules réguliers. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

<u>2020-2021</u>	<u>2021-2022</u>
15 092 979 \$	13 655 905 \$

#### 11. Éventualités

Au 30 juin 2020, le centre de services scolaire fait l'objet de réclamations découlant de griefs. Les griefs pour lesquels les montants des réclamations peuvent être estimés totalisent 880 480 \$. Une provision de 133 768 \$ a été comptabilisée, ce qui représente la meilleure estimation de la direction des sommes qu'elle pourrait être tenue de déboursier à l'égard de ces litiges. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée aux résultats de l'exercice en cours.



## **12. Opérations entre apparentés**

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, le centre de services scolaire est apparenté à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'aux organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives au centre de services scolaire. Le centre de services scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ses apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

## **13. Incidence de la pandémie de Covid-19**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du centre de services scolaire. Le centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du centre de services scolaire pour les périodes futures.

## **14. Ajustement d'un couru relatif à la consommation énergétique**

Au 21 octobre dernier, le centre de services scolaire a obtenu des informations supplémentaires d'un de ses fournisseurs l'obligeant à réviser la dépense de consommation énergétique pour l'exercice clos au 30 juin 2020 d'une somme de 678 785\$. Par conséquent, le montant des créiteurs et frais courus à payer a été ajusté d'un montant équivalent. Cet ajustement a porté le déficit de l'exercice à 10 239 856\$.